



APPEL DE COTISATION Prélèvement

AGENCE FONCIA VAL DE LOIRE
TOURS
60 RUE BLAISE PASCAL
RESIDENCE LA NEF
37000 TOURS

LYON, le 01/10/2023

Police Multirisque Immeuble n° : 1H0358076

Numéro Immeuble FONCIA : 500756786

Compagnie : SADA

Période du : 01/10/2023 au 30/09/2024

Concerne : RESIDENCE HONORE DE BALZAC RUE VICT

Indice ou CRM : 0.0

Montant de l'échéance TTC : 139 030,91 €

Montant de l'échéance HT : 124 974,34 €

Montant des taxes : 14 056,57 €

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance le montant de la cotisation relative au contrat d'assurance ci-dessus.

Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse compta@assurimo.fr ou bien au 04.72.77.89.10.

Nous vous prions d'accepter l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Le Service comptable

Les cotisations d'assurance sont exonérées de TVA (Art. 261-C du Code Général des Impôts)

sauf pour les garanties d'assistance éventuellement incluses dans le contrat.

Catastrophes naturelles : le montant de la franchise est de 380 €, sauf pour les dommages imputables aux mouvements de terrain différentiels et consécutifs à la sécheresse et/ou la réhydratation des sols pour lesquels la franchise à appliquer est de 1 520 €.



Numéro police : 1H0358076

Numéro quittance : 22050200

Prime totale : 139 030,91 €

Prélèvement sur le compte : , le 11/10/2023

148, avenue Jean Jaurès - Lyon 07
S.A.S. au capital de 160.000 €
R.C.S. Lyon B 383 523 628
N° ORIAS 07 000 790 www.orias.fr

51, boulevard de Courcelles - Paris 08
S.A.S. au capital de 831.094 €
R.C.S. Paris B 501 575 351
N° ORIAS 09 049 623 www.orias.fr

MAIL : assurlyon@assurimo.fr - assurparis@assurimo.fr - TEL : 04 72 77 89 10

ADRESSE POSTALE : 148, AVENUE JEAN JAURES – CS 80724 – 69367 LYON CEDEX 07

En cas de réclamation, vous pourrez adresser votre demande à notre service par courriel (reclamations@assurimo.fr) ou courrier (cf. adresse ASSURIMO) à l'attention personnelle de Laurence MARTEL. ASSURIMO s'engage à accuser réception de votre mécontentement dans les 10 jours ouvrables. ASSURIMO et/ou l'Assureur vous apporteront une réponse dans un délai maximum de 2 mois. Si un désaccord persiste à la suite de la réponse donnée, vous pouvez demander l'avis du Médiateur : lemediateur@mediation-assurance.org ou par courrier à La médiation de l'assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09. ASSURIMO est soumis à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR : 4, place de Budapest – CS 92459 – 75436 PARIS Cedex 09).